

 AVIGNON UNIVERSITÉ Formation Tout au Long de la Vie	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2024/2025 Version du 21/01/2019 Page 1 sur 5
---	--	--

DIPLOME D'UNIVERSITE

DROIT DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE

2025/2026

A. Présentation de la formation

1. Objectifs

Le Diplôme d'Université Droit de l'Expertise Judiciaire vise à sensibiliser les experts et les futurs experts aux attentes spécifiques des magistrats et à leur permettre de régler les difficultés procédurales auxquelles ils seront confrontés.

2. Compétences visées

Cette formation a pour objectif de doter les praticiens de l'expertise des connaissances leur permettant d'une part de bien comprendre le cadre juridique et judiciaire du litige dans lequel ils interviennent et, d'autre part, de conduire leur mission à un bon rythme jusqu'à son terme.

3. Modalités de déroulement

La formation est d'une durée totale de 75 heures en présentiel. Elle se déroule de novembre à février, à raison de deux jeudis et vendredis par mois (examen final en février 2026).

4. Public concerné

La formation s'adresse aux experts judiciaires, aux experts d'assurance, aux professionnels ayant l'expérience et les compétences requises pour solliciter une inscription sur la liste des experts judiciaires près de la cour d'appel.

5. Les prérequis nécessaires pour suivre la formation

Justifier d'un niveau de formation professionnelle et d'expérience permettant d'envisager une inscription sur une liste d'experts. Le Diplôme d'Université est ouvert aux titulaires d'un titre ou diplôme de niveau IV (baccalauréat). À défaut, le candidat pourra solliciter la validation de ses acquis professionnels (procédure de V.A.P.).

 Formation Tout au Long de la Vie	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2024/2025 Version du 21/01/2019 Page 2 sur 5
--	--	--

6. Maquette

Module 1 – Connaissance de l'environnement juridique et judiciaire (12h en présentiel)

- Organisation judiciaire et Grands principes du procès ;
- Contrats et obligations : principales règles de fond et modes de preuves ;

Module 2 – Cadres juridique et judiciaire de l'expertise (33h en présentiel)

- Statut de l'expert judiciaire ;
- Procédure expertale civile ;
- Procédure expertale administrative ;
- Procédure expertale pénale ;

Module 3 – Pratique de l'expertise (30h en présentiel)

- Conduite de l'expertise (I et II) ;
- Incidents et difficultés au cours des opérations d'expertise ;
- Présentation du rapport d'expertise ;
- Rémunération de l'expert (taxation et contestation) ;
- Responsabilité de l'expert judiciaire ;

7. Modalités d'évaluation

Le contrôle des connaissances est réalisé sous la forme d'un examen final composé de quatre épreuves, chacune notée sur 20 :

- Le module 1 est sanctionné par une épreuve orale ;
- Le module 2 est sanctionné par une épreuve écrite et une épreuve orale ;
- Le module 3 est sanctionné par une épreuve orale ;

Les notes obtenues aux trois modules se compensent.

 Formation Tout au Long de la Vie	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2024/2025 Version du 21/01/2019 Page 3 sur 5
--	--	--

B. Programme détaillé

MODULE 1 « Connaissance de l'environnement juridique et judiciaire » - 12h

1. Objectifs de l'UE et compétences visées

Permettre aux stagiaires de connaître l'environnement dans lequel ils vont évoluer à l'occasion de la réalisation d'une expertise judiciaire.

Connaître l'organisation et le fonctionnement des institutions à la demande desquelles s'effectuent les expertises judiciaires.

2. Contenu de l'UE

- Juridictions de l'ordre judiciaire ;
- Juridictions de l'ordre administratif ;
- Principes Directeurs et grandes étapes du procès civil ;
- Magistrats et auxiliaires de justice (statuts et fonctions) ;
- Contrat et obligations : principales règles de fond et modes de preuves ;

3. Liste des intervenants prévus

- Mathilde Liotard - Magistrate Vice-Présidente du Tribunal Judiciaire de Tarascon ;
- Virginie Marsoo - Magistrate Vice-Présidente du Tribunal Judiciaire d'Avignon ;

MODULE 2 « Cadres juridique et judiciaire de l'expertise » - 33h

1. Objectifs de l'UE et compétences visées

Maîtriser les difficultés de la procédure expertale et connaître les responsabilités qui en découlent.

Permettre aux stagiaires de connaître la procédure expertale et de comprendre les procédures judiciaires qui la sous-tendent.

2. Contenu de l'UE

 Formation Tout au Long de la Vie	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2024/2025 Version du 21/01/2019 Page 4 sur 5
--	--	--

- Statut de l'expert judiciaire ;
- Procédure expertale civile ;
- Procédure expertale administrative ;
- Procédure expertale pénale ;

3. Supports pédagogiques

Arrêts de la Cour de cassation ; Etudes de cas ; mises en situation

4. Bibliographie

Code de procédure civile et code civil ; plaquettes de jurisprudence distribuées aux étudiants.

5. Liste des intervenants prévus

- François-Xavier Vincensini - Maître de conférences et Avocat ;
- Olivier Salati - Maître de conférences (co-rédacteur du Dalloz Action sur l'expertise judiciaire) ;
- Florence Galtier - Magistrat Procureur de la République du Tribunal Judiciaire d'Avignon ;
- Alain Bonhoure – Avocat spécialiste de Droit administratif ;

MODULE 3 « Pratique de l'expertise » - 30h

1. Objectifs de l'UE et compétences visées

Connaître les aspects pratiques de l'expertise sur le terrain.

Maîtriser les relations avec les acteurs de l'expertise judiciaire (avocats et parties au procès).

2. Contenu de l'UE

- Conduite de l'expertise (I et II) ;
- Incidents et difficultés au cours des opérations d'expertise ;
- Présentation du rapport d'expertise ;
- Rémunération de l'expert (taxation et contestation) ;
- Responsabilité de l'expert judiciaire ;

 Formation Tout au Long de la Vie	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2024/2025 Version du 21/01/2019 Page 5 sur 5
--	--	---

3. **Liste des intervenants prévus**

- Jérôme Liffra - Expert immobilier (CA de Nîmes) ;
- Alain Lasserre - Expert construction, Président d'honneur de la Compagnie des experts de Justice (CA de Nîmes) ;
- Nadejda Smirnova – Expert traducteur (CA de Nîmes) ;
- Frédéric Camilleri - Expert médical, Président honoraire de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de Vaucluse (CA de Nîmes) ;

C. Nom du responsable de la formation

François-Xavier Vincensini – Maître de conférences et Avocat.

D. Adresse générique de la formation

sec-du-dej@univ-avignon.fr